



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

TIPP

Question écrite n° 46948

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux transports sur les difficultés croissantes des transporteurs. L'augmentation du prix des carburants au cours de ces derniers mois est devenue insupportable. La hausse, même limitée, de la TIPP, inscrite dans le cadre de la loi de finances pour 1997, n'est pas faite pour rassurer les transporteurs. Sur ce point, le Gouvernement s'est engagé à ce que l'évolution de la TIPP au cours des prochaines années ne dépasse pas le niveau de l'inflation. Par ailleurs, la création d'un carburant professionnel est une revendication partagée par l'ensemble de la profession. Les agriculteurs utilisent déjà un gazole rouge, les marins pêcheurs disposent d'un gazole bleu et les taxis bénéficient d'une exonération de la TIPP sur 5 000 litres... Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend adopter afin de favoriser l'instauration d'un gazole utilitaire.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46948

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 janvier 1997, page 18